

Subventions exceptionnelles pour aide aux projets 2010 des associations culturelles

M. l'Adjoint DAHOUI, Rapporteur : Il est proposé d'attribuer des subventions exceptionnelles aux associations suivantes sur la base de leurs projets 2010 :

1 - Association pour la Valorisation des Fortifications du Grand Besançon

L'Association pour la Valorisation des Fortifications du Grand Besançon a pour objectif de valoriser les fortifications du XIX^{ème} siècle dans le Grand Besançon, complémentaires à l'œuvre de Vauban.

L'association organise des activités de sensibilisation du patrimoine fortifié (sessions d'informations, des visites de sites fortifiés, expositions).

L'association sollicite une participation de la Ville de Besançon à hauteur de 100 € pour l'encourager à mener à bien ses activités de sensibilisation du patrimoine fortifié.

2 - Les Amis du Funiculaire

L'Association Les Amis du Funiculaire conduit une action pour la restauration du Funiculaire de Bregille à Besançon et développe des initiatives pour sa promotion auprès du public, en particulier sur le quartier de Bregille Mouillère. La Ville de Besançon soutient en 2010 l'édition d'un ouvrage sur le Funiculaire et son histoire, projet se situant dans le prolongement de la demande d'inscription à la DRAC de Franche-Comté du funiculaire aux Monuments Historiques.

L'Association Les Amis du Funiculaire sollicite une subvention à hauteur de 500 € pour son fonctionnement.

3 - L'association Le Citron Vert

Le Citron Vert a organisé pour la 4^{ème} année consécutive, fin juillet 2010, sur le site de Chamars, une manifestation en direction d'un public large et diversifié intitulée «Pétanque sonore», associant concours de pétanque convivial, diffusion de musique électronique et graff.

Il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de 1 000 € pour sa contribution à l'animation culturelle estivale de Besançon.

4 - Ptchila Kino

L'Association Ptchila Kino a pour objet de programmer des projections et des événements cinématographiques à «l'Atelier du Spectateur», en partenariat avec un réseau national de cinéma documentaire. La programmation allie exigence et souci d'accessibilité à un large public. L'association organise dans ce cadre des week-ends atelier durant lesquels sont accueillis des cinéastes ou des critiques pour une rencontre avec le public.

Il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de 2 000 €, pour permettre l'organisation de ces projections et événements cinématographiques et pérenniser en particulier ces «Week-ends ateliers».

5 - TétraktyS

L'objectif de l'association TétraktyS est de diffuser le répertoire de musique de chambre. Cet ensemble de musique de chambre, qui a fêté ses 20 ans en 2008, est composé de 15 musiciens professionnels régionaux, sous la direction artistique du violoniste Bernard Mauppin. La Ville a conclu avec l'association une convention triennale d'objectifs et de moyens en 2009. L'association est également soutenue par la Région de Franche-Comté et le Département du Doubs.

Il est proposé d'attribuer à l'association une aide au fonctionnement exceptionnelle de 3 000 €, afin de l'aider à finaliser son projet artistique et culturel de l'année 2010. Un avenant n° 1 à la convention triennale d'objectifs et de moyens 2009-2011 autorise le versement de cette subvention exceptionnelle complémentaire.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- se prononcer sur l'attribution de ces subventions

En cas d'accord, la somme totale, soit 6 600 €, sera imputée au chapitre 65.30/6574 CS 41000.

- à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant à la convention triennale liant la Ville à l'Association Tétraktys.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 19 novembre 2010.